

ACCOMPAGNEMENT

« AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES »



Des enfants qui s'impliquent aux côtés d'un gestionnaire en faveur d'un espace naturel et/ou patrimonial.
La démarche est basée sur la connaissance, l'appropriation du site et la contribution à sa gestion.

CONTEXTE

Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative du site choisi, sur l'appropriation du site, et sur la mise en place d'un « conseil des enfants ». Ainsi, les élèves réfléchissent et participent aux décisions concernant leur ATE. D'une année à l'autre, ils transmettent à la classe suivante la gestion, les expériences et les projets réalisés au sein de leur aire terrestre éducative. Le dispositif implique la contribution de trois partenaires différents : l'enseignant, un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement, le « Référent » et le gestionnaire de l'espace naturel. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire. Fort de son expérience dans le déploiement des ATE sur notre territoire, depuis plusieurs années, selon les différents niveaux des enfants et selon les spécificités de chacun des espaces explorés, nos équipes souhaitent mettre l'accent sur la capitalisation et la valorisation des ATE via la création de webdoc. L'idée de créer un outils support permettrait de faciliter la prise en main des dispositifs d'ATE ; ce qui nous semble opportun pour toutes les parties prenantes. L'aide sollicitée auprès de la fondation vise notamment à créer ces outils d'information pédagogique et de communication. Le logo de la fondation sera mis en avant sur ces plateformes

PROGRAMMATION



Calendrier scolaire

Sur le territoire, 5 ATE sont déployées :

- Le Marais du Cassaire, avec les amis des Marais du Vigueirat et l'école de Mas Thibert (depuis 2020) ;
- Les Marais de l'Ilon, avec le PNR des Alpilles et l'école du Paradou (depuis 2021) ;
- Le jardin des Avettes, avec la ville d'Arles et le collège Ampère (depuis 2023) ;
- La Lône Tarascon - Arles avec le SYMADREM et le collège René Cassin (depuis 2023) ;
- La parcelle Saint Jean avec l'école d'Aureille (depuis 2022)

En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et participent aux décisions concernant leur ATE. D'une année à l'autre, les élèves se transmettent la gestion, les expériences et les projets réalisés au sein de leur aire terrestre éducative.

Pour chaque ATE sont prévues la préparation des séances, la coordination (lien avec l'OFB, la mobilisation des partenaires) et la réalisation des interventions.

LIVRABLES

Labellisation des ATE en juin de chaque année, bilan et rapport d'activité.



A.E.E.C. du Pays d'Arles
CPIE Rhône-Pays d'Arles



CONNAISSANCE



DIALOGUE



VISION

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Sensibilisation & éducation à l'environnement et à la citoyenneté

CADRE TERRITORIAL

Plan Rhône Saône

12ème programme de l'Agence de l'eau

Programmes de l'éducation nationale pour les classes de l'école élémentaire

OBJECTIFS

- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs des espaces naturels (usagers, acteurs économiques, gestionnaires ...)
- Permettre l'appropriation d'un site naturel, par la découverte de ses patrimoines et de ses enjeux, par la rencontre avec les acteurs
- Permettre l'expérimentation de l'action collective aux élèves

PUBLICS CIBLES



scolaires



Acteurs socioprofessionnels et gestionnaires d'espaces naturels

INDICATEURS

Nombre d'élèves sensibilisés

Satisfaction et volonté de reconduction des élèves, des enseignants et des partenaires.

LES PARTENAIRES



Acteurs de l'EEDD

Ecole de Mas Thibert (Arles)
Ecole Hubert Nyssen,

RÉFÉRENTE

Océane DARROU,
o.darrou@cpiarpa.fr

